Accusé de réception en préfecture 025-212505390-20241015-DCM20241015-14-DE Date de télétransmission : 16/10/2024 Date de réception préfecture : 16/10/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

N° INSEE: 25539

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt

Séance du 15 octobre 2024 à 18h30

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.

DCM20241015-14

Date d'envoi de la convocation : le 07 octobre 2024

Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune : le 16 octobre 2024

Etaient présents (21)

Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Jean-Luc MIESKE, Madeleine MAUFFREY, Lysiane MABIRE, Clément GIRARD, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBÉ, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.

Etaient excusés ayant donné procuration (7)

Maryline CHALOT a donné procuration à Françoise PAICHEUR Alain KMOCH a donné procuration à Jean-Marc ROBERT Christine GUEY a donné procuration à Lysiane MABIRE Brigitte ALZINGRE a donné procuration à Jean-Luc MIESKE Romuald GADET a donné procuration à Mathieu GAGLIARDI Sophie MOREL a donné procuration à Nicolas PIERGUIDI Léa LEMOINE a donné procuration à Jean FORESTI

Absent (1)

Patrick LIEGEART

Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (21 membres présents) il ouvre la séance.

En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme **Mme Françoise PAICHEUR** pour remplir les fonctions de secrétaire.

Nbre de membres :

En exercice: 29 - Quorum: 15

- Présents : 21

- Ayant donné procuration: 7

- Absent : 1

Ayant pris part au vote : 28

Résultat du vote :

Pour : 5Contre : 23Abstention : 00

OBJET : AVIS DE LA VILLE DE SELONCOURT SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN DE MOBILITÉ DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

Monsieur le Maire expose,

Le projet de révision du Plan de Mobilité du Pays de Montbéliard Agglomération a été arrêté en séance du Conseil Communautaire le 26 juin 2024.

Conformément aux dispositions de l'article L.1214-15 du Code des Transports, il doit être soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA).

Sont ainsi appelés à délivrer un avis :

- Les 73 conseils municipaux des 73 communes de PMA,
- Le Conseil Départemental du Doubs,
- Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté,
- Les autorités administratives compétentes de l'Etat,
- Les autorités organisatrices de mobilité limitrophes.

Accusé de réception en préfecture 025-212505390-20241015-DCM20241015-14-DE Date de télétransmission : 16/10/2024 Date de réception préfecture : 16/10/2024

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, **A LA MAJORITÉ** de ses membres présents ou représentés (23 voix Contre et 5 voix Pour),

> N'APPROUVE PAS LE PROJET DE REVISION DU PLAN DE MOBILITÉ DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme,

Le Maire, Daniel BUCHWALDER

